

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS:

La Compagnie de Publications des Marchands Détailliers du
Canada, Limitée,

80 rue St-Denis - MONTREAL.

Téléphone Bell Est 1185-1186.

ABONNEMENT: Montréal et Banlieue, \$2.50 }
Canada et Etats-Unis, 2.00 } PAR AN.
Union Postale, - Frs. 20.00 }

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.

Représentant spécial pour la province d'Ontario: J. S. Robertson Co., 152 rue Bay, Toronto.

A moins d'avis contraire par écrit adressé directement
à nos bureaux, 15 jours au moins avant la date d'expiration
l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.

L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont
pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait
payable "au pair à Montréal."

Chèques, mandats, bons de poste doivent être faits payables
à l'ordre de "Le Prix Courant".

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:

"LE PRIX COURANT" Montréal.

MONTREAL, 10 NOVEMBRE 1911

CE QUE L'ON PENSE DE NOUS.

La semaine dernière, nous avons publié des lettres de
deux de nos abonnés exprimant des opinions flatteuses à
notre égard. Voici encore deux autres lettres par lesquelles
deux abonnés au "Prix Courant" expriment la satisfaction
qu'ils éprouvent à lire notre journal. Nous sommes heureux
et légitimement fiers de soumettre ces appréciations à nos
lecteurs.

L'Ascension, 30 octobre 1911.

"Le Prix Courant",
Montréal, Qué.

Messieurs,

Vous trouverez ci-inclus un chèque de \$2.00
en règlement de mon abonnement du 31 juillet
1911 au 31 juillet 1912.

Je n'ai que des félicitations à vous faire pour
votre beau journal. Réellement, aucun marchand
entreprenant ne devrait se passer de ce journal,
car on n'y puise que des instructions destinées à
nous faire beaucoup de bien, quand on veut les
mettre en pratique. Pour ma part, je proclamerai
toujours que "Le Prix Courant" est le journal le
plus intéressant pour le commerce de toute la
province de Québec. J'ose dire que c'est grâce à
votre journal que je suis un homme de progrès
depuis huit ans.

Bien à vous,
J. W. LECAVALIER.

Montmagny, octobre 31, 1911.

"Le Prix Courant",
Montréal, Qué.

Messieurs,

Ci-inclus un chèque de \$2.00 pour mon abon-
nement.

J'estime beaucoup votre journal et tous les
renseignement qu'il contient, ainsi que les cota-
tions qui me sont d'une grande utilité.

Bien à vous, t
J. A. CARON.

L'OUVERTURE PROCHAINE DE LA SESSION PAR- LEMENTAIRE CANADIENNE

Dans quelques jours la session parlementaire sera ouverte
et le nouveau Cabinet commencera son travail effectif. Selon
toute évidence, M. Borden dans la composition de son Cabinet
a eu le souci de renouveler le rouage politique du pays en évi-
tant de distribuer les portefeuilles à un trop grand nombre
d'anciens ministres, et, s'il a cherché à plaire aux parties poli-
tiques, il a essayé aussi, de grouper autour de lui une pléiade
de collaborateurs à son goût personnel et aptes à le bien secon-
der. Former un ministère n'est pas une chose aussi aisée qu'on
le pense, non pas que les postulants fassent défaut, mais parce
qu'il est difficile de prévoir les capacités de chacun; pour un
chef de cabinet, c'est, vis-à-vis du peuple qu'il représente une
lourde responsabilité, car les hommes choisis doivent veiller aux
destinées du pays, en défendre les intérêts et en augmenter la
prospérité, ce qui ne va pas sans une certaine valeur de leur
part.

Le Canada est un pays excessivement riche en ressources
naturelles et, dans toutes les branches, il peut viser à une ex-
tension dont on ne saurait prévoir la limite. Nulle terre n'offre
un meilleur placement; l'envahissement des capitaux anglais,
américains et étrangers nous le prouve abondamment.

Sur tous les marchés financiers du monde, le crédit du Ca-
nada est fortement établi, mais, pour le maintenir, il ne faut
pas abandonner la lutte un instant; une défaillance momentanée
causerait un dommage considérable au bien-être général. La
base du crédit d'un pays est formée des opérations journalières
de chacun; toute transaction traitée loyalement au Canada,
ajoute à la puissance de crédit du Dominion et c'est pourquoi
le nouveau ministère devra s'appliquer à corriger les irrégularités
en pareille matière, par une législation précise et aussi complète
que possible.

Dans notre code de législation, il y a beaucoup à faire, il y
a de nombreux trous à boucher et maints abus à réprimer. Il
faut réduire à l'impuissance ceux qui se basant sur des actes,
dérober à la petite épargne leurs modestes économies et jouent
un véritable rôle de brigands financiers. Il faut tenter de net-
toyer le pays d'une masse d'individus et de sociétés indésira-
bles. Un escroc qui ne peut obtenir un acte fédéral dans un
autre pays, ne devrait pas pouvoir en obtenir un ici, dans
quelque province du Dominion que ce soit.

En matière d'assurances, il est nécessaire aussi de créer de
nouvelles lois.

Nous, avons un Département d'assurances d'Etat et un ou
deux Département Provinciaux, mais, la plupart des provinces